



Le retard scolaire à l'entrée en 6^e : plus fréquent dans les territoires les plus défavorisés

Ne pas diffuser avant

00 h 00 2 SEPT. 2014

EMBARGO

Parmi les élèves ayant fait leur première rentrée en classe de 6^e en septembre 2011, 12,3 % accusent un retard scolaire d'au moins un an. La probabilité d'être en retard pour un élève varie fortement selon ses caractéristiques sociodémographiques (sexe, nationalité...) et celles de sa famille (profession des parents). Elle varie également sensiblement selon l'environnement géographique, à différentes échelles. Au sein des académies, des communes ou encore du voisinage très proche des enfants, les retards scolaires sont les plus fréquents dans les territoires marqués par la plus forte précarité économique et sociale des habitants. Le risque de retard scolaire est lié significativement aux caractéristiques du voisinage, au-delà des seules caractéristiques des élèves.

Brigitte Baccaïni, Benoît de Lapasse, François Lebeau, Insee
Olivier Monso, Depp

En septembre 2011, 795 000 élèves ont fait leur première rentrée en classe de 6^e. Parmi ces primo-entrants en 6^e, 12,3 % avaient au moins un an de retard (*définitions*). Cette proportion reflète à la fois les difficultés rencontrées par une partie des élèves dans leurs apprentissages primaires et les pratiques des établissements scolaires en matière de redoublement.

Les garçons sont plus souvent en retard que les filles (*figure 1*) : 13,6 % d'entre eux ont pris une année de retard au cours du cycle primaire, contre 11 % des filles. Les écarts sont très marqués entre les élèves de nationalité française et ceux de nationalité étrangère, près du tiers de ces derniers commençant avec un retard d'au moins un an le cycle secondaire. Ces chiffres doivent toutefois être considérés avec prudence : le nombre d'élèves étrangers semble assez nettement sous-estimé dans le fichier des élèves du secondaire de la Depp (*sources*). Enfin, plus le milieu social est élevé (tel qu'appréhendé par la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage ; *définitions*), moins les élèves ont de risque d'être en retard. La proportion d'élèves en retard varie en effet de 3,6 % dans les milieux très favorisés

à 20,5 % dans les milieux défavorisés. Parmi les élèves boursiers, 21,1 % sont en retard. Ces écarts en fonction du sexe et des caractéristiques sociales restent très significatifs « toutes choses égales par ailleurs ». On a utilisé un modèle Logit

pour permettre d'isoler l'effet spécifique de chaque variable décrivant l'élève : sexe, nationalité, boursier ou non, catégorie sociale (CS) de ses parents, type d'école primaire fréquentée, habitant en zone urbaine sensible (ZUS) ou non.

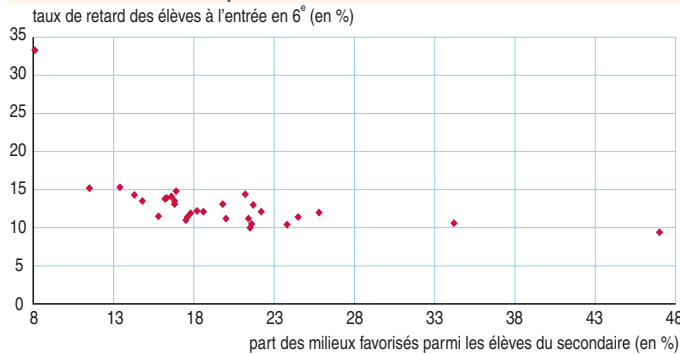
1 Retard à l'entrée en 6^e selon les caractéristiques des élèves

	Taux de retard	en %
Garçons	13,6	
Filles	11,0	
Nationalité française	11,8	
Nationalité étrangère	32,4	
Boursiers	21,1	
Non boursiers	10,4	
CS* du responsable : très favorisée	3,6	
CS du responsable : favorisée	7,6	
CS du responsable : moyenne	11,2	
CS du responsable : défavorisée	20,5	
En zone urbaine sensible (ZUS)	21,7	
Hors ZUS	11,6	
École primaire en 2010-2011 en éducation prioritaire**	19,0	
École primaire en 2010-2011 hors éducation prioritaire	10,9	
École primaire en 2010-2011 publique	12,5	
École primaire en 2010-2011 privée	9,4	
Ensemble	12,3	

* Catégorie sociale (voir *définitions*). ** Voir *définitions*.

Champ : primo-entrants en 6^e à la rentrée scolaire 2011.

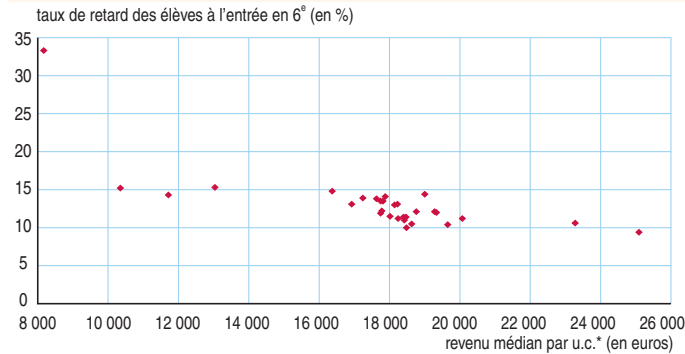
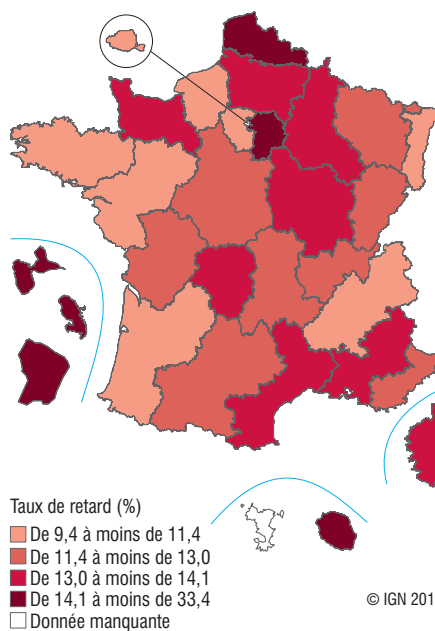
Sources : MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité ; enquête n° 16 sur les établissements privés hors contrat.

2a Taux de retard et part des milieux favorisés dans les académies**Les élèves résidant en ZUS sont près de deux fois plus souvent en retard que les autres**

Parmi les élèves de 6^e qui résident dans une ZUS, 21,7 % sont en retard, cette proportion étant deux fois plus faible (11,6 %) chez ceux qui résident hors des ZUS. De même, les élèves qui fréquentaient, en classe de CM2, une école appartenant au réseau de l'éducation prioritaire (*définitions*) sont presque deux fois plus souvent en retard que les autres (respectivement 19,0 % et 10,9 %). L'écart est moins important entre les élèves venant d'une école primaire publique (12,5 % de retard) et ceux issus d'une école privée (9,4 %).

Entre l'académie de Paris et les DOM, un écart du simple au double

Il existe une relation forte entre le taux de retard dans les académies et la structure sociale de ces dernières (*figures 2a et 2b*). La proportion d'élèves en retard diminue ainsi rapidement lorsqu'augmentent la part des milieux favorisés (parmi les élèves du secondaire) ou le revenu médian par unité de consommation (u.c. ; *définitions*). Parmi les académies métropolitaines, les taux de retard les plus importants s'observent dans le Nord, particulièrement dans l'académie de Lille (14,8 % d'élèves en retard), et dans les académies méditerranéennes, à l'exception de celle de Nice (*figure 3*). À l'inverse, les élèves résidant dans la plupart des académies de l'Ouest (Rouen, Rennes, Nantes, Bordeaux), dans celle de Grenoble ou encore de Strasbourg, sont relativement peu souvent en retard. Le plus faible taux est atteint dans l'académie de Paris (9,4 %). La région parisienne présente une certaine spécificité : elle regroupe deux des académies les mieux situées de ce point de vue (Versailles et Paris, avec des taux de retard autour de 10 %), mais aussi l'une de celles où le retard en 6^e est le plus fréquent (Créteil, avec un taux de plus de 14 %).

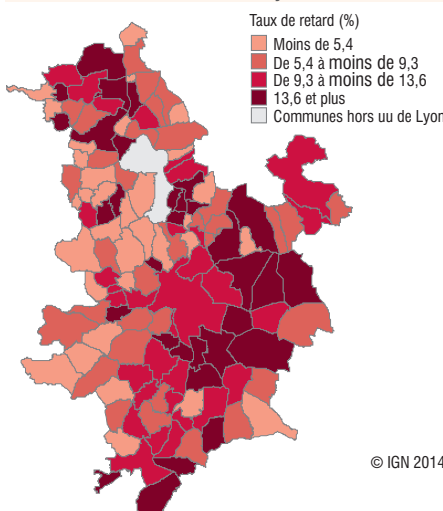
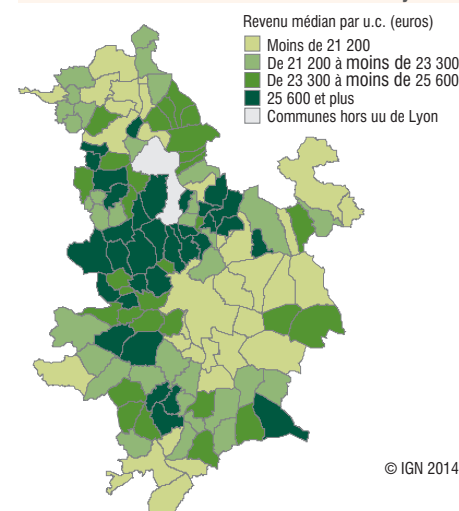
2b Taux de retard et revenu médian dans les académies**3 Taux de retard à l'entrée en 6e dans les académies**

À l'échelle des communes et unités urbaines (*définitions*), les plus faibles taux de retard se trouvent dans les communes hors unités urbaines et dans les très petites unités urbaines, mais aussi dans l'unité urbaine de Paris et dans les grandes villes de plus de 200 000 habitants.

Dans les départements d'outre mer (DOM hors Mayotte), le taux de retard s'élève à 18 %, avec toutefois de forts écarts entre la Guyane (un tiers des élèves en retard) et les trois autres départements (autour de 15 %). La Guyane a de ce point de vue une situation particulière, avec un taux de retard scolaire encore plus élevé que ce que l'on attendrait du revenu et de la part des milieux favorisés, pourtant très faibles.

À un niveau géographique plus fin : de forts contrastes entre communes d'une même unité urbaine

À l'intérieur d'une unité urbaine, comme celle de Lyon prise ici en exemple, les taux de retard scolaire des primo-entrants en 6^e varient considérablement d'une commune à l'autre (*figure 4a*).

4a Taux de retard dans les communes de l'unité urbaine de Lyon**4b Revenu médian par u.c.* dans les communes de l'unité urbaine de Lyon**

Le voisinage géographique de l'élève : méthode

Pour caractériser le voisinage des élèves, on utilise dans un premier temps un découpage de la France métropolitaine en carreaux de 200 mètres de côté. Le voisinage est alors défini comme l'ensemble des personnes habitant le carreau de l'élève et les 24 carreaux entourant ce carreau. Cela nous donne un « pavé » d'un kilomètre de côté centré sur le carreau de l'élève. Les voisinages ne constituent pas une partition du territoire, car ils se recoupent partiellement pour des élèves habitant des carreaux voisins.

Cette étude de l'influence du voisinage n'a été réalisée qu'en milieu suffisamment dense. Son champ géographique d'application a été limité aux voisinages (donc « pavés » de 1 km de côté) présentant au moins 100 ménages fiscaux et 50 élèves du secondaire des seules unités urbaines, ce qui représente environ 85 % de la population des unités urbaines. Toutefois, la carte du taux de retard scolaire par carreau, qui utilise une méthode de lissage sur les 24 carreaux environnants, prend en compte la totalité des données dès lors que le résultat porte sur cinq élèves ou plus.

Les communes qui ont les plus forts taux d'élèves en retard sont le plus souvent celles où le revenu médian est le plus bas (*figure 4b*) et où la part de milieux défavorisés est la plus élevée. Les communes de l'est lyonnais, de Pierre-Bénite au sud à Rillieux-la-Pape au nord, mais également un ensemble de communes autour de Villefranche-sur-Saône, concentrent les populations défavorisées de l'agglomération et affichent simultanément les plus forts taux de retard pour les élèves de 6^e. Elles s'opposent ainsi aux communes de l'ouest, et plus particulièrement du nord-ouest de Lyon, de Écully à Chasselay, où la structure sociale plus favorisée est associée à de très faibles taux de retard scolaire.

Au niveau des communes comme à celui des académies, la forte association spatiale entre retard scolaire et précarité économique et sociale de la population apparaît clairement. Elle suggère, outre l'impact des caractéristiques individuelles des enfants et de leur famille, un lien entre le contexte géographique de vie des enfants et leurs résultats scolaires.

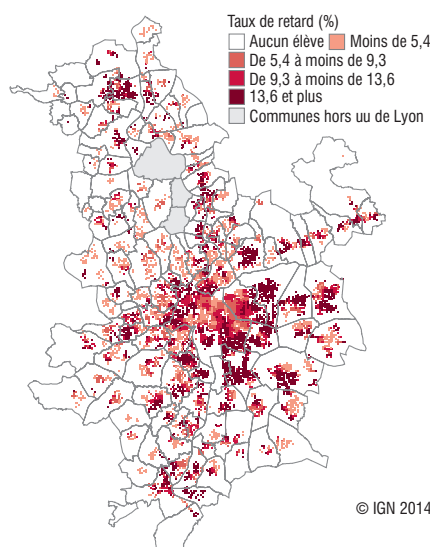
Caractéristiques sociales du voisinage et risque de retard scolaire sont liés

Les données carroyées (*définitions*) permettent d'analyser encore plus finement la configuration spatiale d'un phénomène, ici le retard scolaire des élèves. Dans l'unité urbaine de Lyon, par exemple, la difficulté scolaire se concentre très fortement dans quelques quartiers de certaines communes, comme Vaulx-en-Velin ou Vénissieux (*figure 5*). Par ailleurs, les communes ne forment pas des ensembles homogènes, et des disparités existent en leur sein. À Lyon, mais également dans des communes de plus petite taille telles que Villeurbanne, Caluire-et-Cuire, Saint-Priest ou encore Meyzieu, les quartiers en difficulté scolaire côtoient des quartiers à très faibles taux de retard.

Si l'on se place à présent au niveau du voisinage des élèves, dans un carré de 1 km de côté autour de chacun d'eux (*encadré*), on observe un lien entre les caractéristiques sociales de ce voisinage et la probabilité que

l'élève soit en retard scolaire. Cette corrélation peut suggérer là encore une influence de l'environnement proche de l'élève sur son parcours scolaire. Mais elle peut aussi simplement traduire, d'une part, le lien entre le parcours scolaire et le milieu social d'un élève et, d'autre part, celui entre le milieu social d'un élève et ceux de ses voisins. Quoi qu'il en soit, au niveau de cette première approche, la caractéristique de voisinage qui s'avère la plus liée au risque individuel de retard scolaire est le revenu par unité de consommation (u.c.). Les élèves de 6^e qui résident dans un environnement marqué par une forte précarité économique des populations résidentes accusent plus fréquemment un retard scolaire : 19,5 % de retard lorsque le voisinage présente un revenu médian par u.c. inférieur à 15 800 euros contre 7,0 % lorsque ce revenu médian de voisinage est supérieur à 22 400 euros. Ainsi, dans l'exemple de l'unité urbaine de Lyon, la carte des revenus médians par u.c. à ce niveau très fin présente de fortes similarités avec celle du taux de retard scolaire. En effet,

5 Taux de retard dans l'unité urbaine de Lyon



Champ : primo-entrants en 6^e à la rentrée scolaire 2011.
Note : ces taux sont calculés sur le total d'élèves du carreau (voir *encadré* et *définitions*) et des deux premières couronnes de carreaux l'entourant. Seuls les carreaux ayant au moins cinq élèves dans le voisinage sont affichés.
Source : MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité ; enquête n° 16 sur les établissements privés hors contrat.

les quartiers qui concentrent le plus d'élèves en retard sont en général ceux dans lesquels les niveaux de revenus sont les plus bas.

La composition sociale du voisinage, fortement corrélée avec le revenu, est également liée de manière significative au taux de retard scolaire : celui-ci varie de 6,9 % à 19,1 % selon que les élèves de 6^e côtoient respectivement moins de 21 % ou plus de 47 % de catégories sociales défavorisées au voisinage de leur logement. Ce taux passe de 7,0 % à 18,7 % entre les élèves de 6^e pour lesquels le voisinage compte à l'inverse une forte présence de catégories sociales très favorisées (plus de 33 %) et ceux pour lesquels cette présence est moindre (moins de 12 %). La part de boursiers parmi les élèves du secondaire, caractéristique liée au revenu et au milieu social, est également discriminante : la proportion d'élèves en retard passe de 7,6 % à 18,4 % entre les voisinages où les boursiers sont les moins fréquents et ceux où ils le sont le plus.

La part dans le voisinage des familles monoparentales et celle des habitations à loyer modéré donnent aussi lieu à des écarts importants.

Une relation individuelle et collective entre le milieu social et le retard scolaire

Afin de mettre en évidence l'effet éventuel du voisinage de l'élève au-delà de simples liens de ressemblance entre l'élève et la population avoisinante, on a aussi analysé le taux de retard selon les caractéristiques croisées de l'élève et de son voisinage. Par exemple, pour les élèves d'origine sociale très favorisée, la présence d'élèves de la même catégorie sociale dans le voisinage proche semble être un facteur limitant encore le retard scolaire : celui-ci concerne 6 % de ces élèves quand il y a moins de 11,5 % de catégories très favorisées dans leur voisinage, contre 2,6 % quand il y en a plus de 33,5 %. Pour un élève d'origine sociale défavorisée, l'augmentation de la part d'élèves de la même catégorie sociale dans le voisinage va de pair avec une augmentation sensible du taux de retard : celui-ci passe de 17,0 % lorsque cette catégorie représente moins de 20,8 % des élèves dans le voisinage à 24,1 % lorsqu'elle dépasse 47,0 %.

On peut interpréter cela comme une double influence des caractéristiques de l'élève et de celles de son voisinage, ces deux influences tendant à se renforcer. Cela peut aussi indiquer l'impact du retard scolaire dans la composition sociale d'un quartier. Parmi les aménités recherchées lors du choix d'un nouveau lieu d'habitation, la réputation scolaire du quartier entre en bonne part. *A contrario*, les quartiers souffrant de mauvaise réputation en la matière attireront moins de classes aisées. ■

Sources

La première source utilisée dans cette étude est le fichier des élèves du secondaire de la Depp, géolocalisé par l'Insee. La Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) et l'Insee produisent ensemble et analysent, tous les deux ans, une géolocalisation des élèves inscrits dans les établissements du second degré. La dernière année scolaire disponible est 2011-2012. Les données portant sur les élèves sont issues du système d'information Scolarité et de l'enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat de la Depp, pour l'année scolaire 2011-2012. Les variables disponibles dans ces fichiers sont la classe de l'élève, le statut de boursier ou non, l'âge, le sexe, la nationalité française ou non, et la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage (*définitions*). Les chiffres concernant la nationalité doivent toutefois être pris avec prudence, le nombre d'élèves étrangers semblant assez nettement sous-estimé dans le fichier des élèves du secondaire de la Depp. Établies sur l'ensemble des élèves de l'enseignement secondaire, ces variables sont utilisées pour caractériser les voisinages des élèves de 6°. Enfin, une variable indique l'identifiant de l'établissement fréquenté l'année précédente par l'élève de 6°. Un appariement avec la Base permanente des équipements (BPE) de l'Insee permet de connaître quelques caractéristiques de cet établissement.

L'étude mobilise par ailleurs le fichier des revenus fiscaux localisés (RFL). L'Insee reçoit chaque année de la DGFIP (direction générale des Finances publiques) des fichiers statistiques permettant la géolocalisation des revenus déclarés par les ménages grâce à la parcelle cadastrale. Cette géolocalisation permet de compléter la caractérisation du voisinage des élèves par des niveaux de revenu. La variable de revenu utilisée est le revenu

médian déclaré par unité de consommation (*définitions*). D'autres variables issues des fichiers fiscaux, concernant la composition des ménages et leur statut d'occupation du logement, sont aussi mobilisées pour caractériser les voisinages.

Définitions

Retard scolaire : on considère qu'un élève présente un retard scolaire lorsqu'il a au moins une année de retard par rapport à un cursus normal, c'est-à-dire une scolarité sans interruption ni redoublement ni saut de classe. Autrement dit, les élèves en retard en 6° sont ceux qui ont 12 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année scolaire considérée.

La **catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage** est définie dans les fichiers de la Depp à partir d'un regroupement des catégories socioprofessionnelles de l'Insee. La catégorie « très favorisée » regroupe les cadres, les professions libérales, les chefs d'entreprise et les enseignants ; la catégorie « favorisée » correspond aux professions intermédiaires ; la catégorie « moyenne » regroupe les agriculteurs exploitants, les artisans-commerçants, les employés ; la catégorie « défavorisée » regroupe les ouvriers, les chômeurs et les inactifs n'ayant jamais travaillé.

L'**éducation prioritaire** regroupait jusqu'à la rentrée 2006 les zonages d'éducation prioritaire (ZEP) et les réseaux d'éducation prioritaire (REP). Depuis, de nouveaux zonages ont été définis : réseaux ambition réussite (RAR), réseaux de réussite scolaire (RRS), Écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (ÉCLAIR)... À la rentrée 2015, le terme de réseau d'éducation prioritaire sera de nouveau l'appellation officielle.

L'**unité de consommation** (u.c.) est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les revenus de ménages de taille ou de composition différente. L'échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante :

1 u.c. pour le premier adulte du ménage, 0,5 u.c. pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 u.c. pour les enfants de moins de 14 ans.

Une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

Données carroyées : un carroyage est un découpage de l'espace géographique en mailles régulières de forme carrée et de taille fixe. Dans cette étude, il s'agit de carreaux de 200 m de côté.

Bibliographie

- Issehnane S., Sari F., « Effets contextuels et effets de pairs : quelles conséquences sur la réussite scolaire ? », Centre d'études de l'emploi, *Document de travail* n° 125, juin 2010.
- Murat F., « Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents », *Économie et Statistique* n° 424-425, 2009.
- Brutel C., Floch J.-M., « Le retard scolaire des élèves de 6° dans les quartiers de la politique de la ville », *Rapport de l'ONZUS*, 2009.
- Duée M., « Chômage parental de longue durée et échec scolaire des enfants », Insee, *Données sociales - La société française*, 2006.
- Goux D., Maurin É., « Composition sociale du voisinage et échec scolaire », *Revue économique*, vol. 56, n° 2, mars 2005, p. 349-362.
- Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, « Les inégalités sociales et territoriales dans l'agglomération lyonnaise », *Cahier* n° 6, 2012.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Pfister, V. Quénechdu
Maquette : P. Thibaudeau
Impression : Jouve
Code Sage IP141512
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2014

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

